

Lutte de classe

Droit de grève : Mailly (FO) est « rassuré » : les militants ont le droit de s'inquiéter !

Le président de la CFTC, Jacques Voisin a déclaré : « *Le président de la République a bien dit qu'il n'était pas question de toucher au droit de grève. On est sur ce point rassuré* », rejoignant ainsi le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, qui s'était entretenu avec le gouvernement peu de temps avant. M. Mailly avait également fait part de sa volonté de négocier, entreprise par entreprise, des accords de prévention des conflits, du type de celui en vigueur à la RATP, selon le correspondant du *Monde*.

Chacun sait que Mailly définit FO comme un syndicat de « *contestation* » et non comme un syndicat « *d'accompagnement* ». Qu'en est-il en réalité ?

Deux jours plus tôt, le 23 mai Mailly avait jugé qu'il y avait « *un problème de méthode* » chez le Premier ministre, qui fixe un calendrier de réformes avant que Sarkozy ne rencontre les syndicats pour débattre de ces thèmes. Selon Mailly, Fillon « *aurait été plus sage d'attendre, il sera présent aux réunions entre le président et les syndicats, il suffisait d'attendre le tour de piste de tout le monde* », appelant le Premier ministre à « *laisser le temps à la négociation* ».

Question : Qu'y a-t-il à négocier ? Est-il possible de « *négocier* » le droit de grève avec un gouvernement au service de l'aristocratie financière et des actionnaires des multinationales ? Est-ce le mandat d'un syndicaliste au service des travailleurs ou celui d'un représentant du patronat ?

Bien entendu Thibault, Chérèque et l'ensemble des bureaucrates syndicaux sont sur la même ligne que Mailly. Mais ils ne sont pas les seuls. D'autres acteurs politiques ont déjà négocié la remise en cause du droit de grève ce que les militants et les travailleurs ne savent peut-être pas.

Les élus du PS contre le droit de grève.

Jean Sivadrière, président de la Fédération nationale des usagers des transports (Fnaut) s'est félicité de la teneur des conventions de services publics signées, dont neuf viennent d'être renouvelées et comportent toutes des restrictions importantes au droit de grève, entre la SNCF et les régions, or la quasi-totalité des régions sont dirigées par des élus du PS. Et il aurait fallu voter Royal ?

Quant à Chantal Duchène, présidente du Groupement des responsables de transport (GART) qui réunit élus de droite et de « gauche », elle souligne que « *la conflictualité a beaucoup baissé* ». Un constat fait également par Bruno Gazeau, délégué général de l'Union des transports publics (UTP), « *la conflictualité représente aujourd'hui un jour de grève par an et par salarié* », rappelle-t-il, donc un jour de trop !

Un jour de grève par salarié et par an : trop, c'est trop décidément pour ces organisations au service du Medef, et c'est cela que Mailly, Thibault, Chérèque, etc. s'approprient à négocier avec Sarkozy le représentant du capital ?

Boycott de toutes les réunions et conférences prévues entre le gouvernement, le Medef et les syndicats !

Y a-t-il une autre réponse à la tentative du gouvernement de remettre en cause le droit de grève, de liquider le contrat de travail à durée indéterminée, etc. ?

Tous les syndiqués et délégués syndicaux doivent engager dans l'unité le combat dans leurs syndicats et sur leurs lieux de travail pour empêcher les partenaires « sociaux » de Sarkozy de brader les droits durement acquis des travailleurs.

Lorsque les militants constatent aujourd'hui que l'ensemble des dirigeants syndicaux sont prêts à s'entendre avec le nazillon Sarkozy, comprennent-ils enfin que le mot d'ordre de front unique adressé en direction de ces dirigeants ne peut mener qu'à les laisser agir à leur guise, à de nouvelles trahisons ?

Oui au front unique pour défendre le droit de grève, tous nos droits et acquis, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une énième supplique adressée à Mailly, Thibault, etc. dont on connaît pertinemment l'issue et les conséquences désastreuses pour le prolétariat.

(source : *Le Monde* 17.05.07, AFP et Reuters 25.05.07)